

Protocole de déroulement des activités de découverte des patrimoines

Dans le cadre de la programmation des activités de découverte des patrimoines proposées par la Fondation Facim et pour répondre aux exigences de conduite sanitaire suite à l'épidémie de COVID 19, la Fondation Facim a rédigé un protocole déterminant le rôle de chacun pour la bonne conduite des dites activités.

Ces recommandations de pratique sont temporaires.

Elles doivent être lues et comprises et sont amenées à évoluer en fonction, notamment :

- de l'évolution de la situation sanitaire ;
- des évolutions règlementaires ;
- des retours d'expérience individuels de tous.

A partir du 15 décembre 2020, l'animation des activités de découverte du Patrimoine sont **autorisées** pour des groupes de **6 personnes maximum** (encadrement compris) pour les activités en extérieur. Il est entendu que si ces contraintes devaient être levées lors de la phase ultérieure du déconfinement, elles seraient automatiquement réévaluées.

La Fondation Facim s'engage à ce que chaque guide des hautes vallées de Savoie ou accompagnateur en montagne suive les recommandations suivantes :

- Se laver les mains très régulièrement ou utiliser du gel hydro-alcoolique ;
 - Se distancier d'au moins un mètre de chaque autre personne autour de soi (ou d'au moins 2 mètres lorsqu'il s'agit d'une visite type « randonnée »),
 - Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
 - Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades ;
 - Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter ;
 - Renoncer à la réalisation d'une prestation s'il/elle présente des symptômes du Covid-19 ;
 - Porter un masque.
 - Ne pas faire de manipulation ou alors exceptionnelle avec dans ce cas, nettoyage des mains avec gel avant et après le service éventuel uniquement par le guide ;
- Le guide doit également rester audible malgré la contrainte de distanciation physique (pour les visites où cela s'avère nécessaire, la Fondation Facim assure la mise à disposition pour chaque guide n'étant pas doté d'un micro amplificateur voire d'un pointeur).

Afin de satisfaire l'ensemble de visiteurs en demande de participer aux visites et les Offices de Tourisme en recherche de rentabilité, la visite pourrait être adaptée par le guide si cela est possible sur le site concerné **et en concertation entre la Fondation et le partenaire.**

Dans le contexte actuel, la Fondation Facim ne peut engager la responsabilité de ses guides dans l'organisation d'une dégustation.

Le guide devra respecter les consignes émises dans les lieux dont l'information sera faite par les structures partenaires.

La fondation Facim s'engage également à communiquer les règles ainsi édictées à son client dans tous ses documents de communication et sur son site internet

Le partenaire ou structure conventionnant avec la Fondation dans le cadre de ses activités s'engage à :

- respecter les consignes sanitaires générales édictées par le gouvernement ;
- veiller également le cas échéant au respect des conditions sanitaires édictées par son propre métier et pour les lieux dont il a la charge, objet des activités de découverte (et dans ce cas, il les porte à la connaissance de la Fondation FACIM par l'intermédiaire du référent en charge de l'activité) ;
- respecter le protocole en informant le client des obligations qui lui incombent et listées ci-dessous.

Pour rappel : Dans le cas des dégustations organisées par les Offices de Tourisme, il revient à l'office de Tourisme et son personnel de gérer l'organisation de la dégustation.

Le public :

- respecte les conditions sanitaires générales en vigueur ;
- porte obligatoirement un masque (le masque n'est pas fourni par la Fondation Facim ; chaque participant doit donc se doter de son propre masque) ;
- devra s'inscrire obligatoirement en amont de la visite (auprès de la structure partenaire, du bureau des guides ou de la Fondation Facim selon les visites).

Le guide se réserve le droit de refuser toute personne qui ne portera pas de masque, et/ou qui refusera l'application des gestes barrières.

Les personnes qui ne se seraient pas inscrites ne seront pas acceptées à participer à la visite.

Date

16/12/2020

La FONDATION FACIM

La direction

FONDATION FACIM

59 Rue du Cdt Perceval

73000 CHAMBERY

Tél. 04 79 60 59 00

info@fondation-facim.fr

www.fondation-facim.fr